

*ROYAUME DU MAROC
PREMIER MINISTRE
MINISTERE DE LA PREVISION
ECONOMIQUE ET DU PLAN*

COMMISSION SUPERIEURE DE LA POPULATION

***Les indicateurs de suivi et d'évaluation
de la politique de population au Maroc***

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES DEMOGRAPHIQUES

SECRETARIAT TECHNIQUE

Préface

Le processus de dynamisation des instances en charge de la politique de population a débuté avec l'installation de la Commission Supérieure de la Population, la mise en place des Comités Techniques et des Commissions Régionales de la Population, en vue de répondre à la mission qui lui a été assignée, en offrant un cadre de travail propice à la participation et à la concertation en vue d'élaborer une politique de population intégrée, et d'optimiser les efforts déployés en matière d'amélioration des conditions de vie de la population.

Partant de ces considérations, des données fines et fiables qui intègrent l'aspect quantitatif et qualitatif et rendent loisible la comparaison au niveau international, constitueront un facteur indispensable à l'élaboration de cette politique, son exécution, son suivi et son évaluation au niveau sectoriel, et à un niveau géographique convenable. Ces considérations traduisent la nécessité de fixer les indicateurs et les objectifs qui leur sont attachés, puisqu'ils constituent les éléments déterminants d'un système de suivi et d'évaluation.

Ce système d'indicateurs sera utilisé pour appuyer les rapports annuels des Comités Techniques et des Commissions Régionales de la Population et par conséquent du rapport national de la population.

Dans ce but, et afin de consolider les bases de travail de cette Commission et de lui fournir les moyens nécessaires qui l'habilitent à s'acquitter de ses attributions dans les meilleures conditions, le Secrétariat Technique de la Commission Supérieure de la Population, le Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (CERED), publie cet ouvrage fondé sur les travaux de l'atelier sur le "Système des indicateurs quantitatifs et qualitatifs de suivi de la politique de population au Maroc", organisé le 7 décembre 1999 à Rabat au profit des membres de la Commission Supérieure de la Population et des Secrétaires techniques des Commissions Régionales de la Population.

Les thèmes traités dans cet ouvrage sont :

- Les indicateurs du développement socio-économique ;
- Les indicateurs socio-démographiques ;
- Les indicateurs de spatialisation et d'environnement ;
- Les indicateurs de la santé reproductive et de la mortalité ;
- Les indicateurs de l'offre et de la demande des soins ;
- Les indicateurs de l'information, l'éducation et la communication;
- Les indicateurs qualitatifs.

L'objet étant de cerner les données disponibles, de déceler les besoins en informations, et d'identifier leurs possibilités et leurs limites, et de proposer de nouvelles méthodes de collecte.

Tant que possible, les thèmes proposés ont tenté de :

- Soulever le problème de terminologie et de concept ;
- Discuter le rôle des indicateurs proposés ;

- Présenter la méthodologie de calcul et d'estimation des indicateurs proposés ;
- Spécifier le temps et l'espace géographique auxquels se rapportent les indicateurs ;
- Indiquer les sources de données ;
- Montrer les besoins en informations et identifier les limites des données existantes ;
- Proposer de nouvelles méthodes de collecte et suggérer les étapes futures pour le développement du système.

Le thème ayant trait aux indicateurs du développement socio-économique, a mis l'accent sur l'utilité de l'élaboration de moyens de quantification de la dimension socio-économique du développement comme un préalable à toute tentative de doter les individus d'aptitudes leur assurant une autoprotection durable contre les divers dénuements. A travers un fondement théorique et empirique, ce thème a tenté de tirer des enseignements à même d'aider à mettre sur pied des indicateurs susceptibles de cerner les spécificités nationales. Ensuite, il a abordé la dimension économique du développement à travers la tendance du PIB par tête en relation avec l'indice du coût de la vie, la dépense annuelle moyenne par personne et l'incidence de la pauvreté.

Afin de tracer des pistes pour l'exploration des conditions sous lesquelles le pouvoir d'achat des populations à revenu limité peut être sauvegardé ou renforcé, la description des schémas de consommation a été utilisée. En outre, le potentiel national en ressources humaines et le degré de son insertion dans le processus de formation et de production de biens et services ont été approchés par la composition socioprofessionnelle des ménages. L'analyse des schémas d'investissement et de production servirait, de plus, pour rentabiliser davantage les activités créatrices de revenu.

En réponse à ces exigences de développement, il a été suggéré la nécessité d'une mise en place d'infrastructures sociales physiques et d'équipements communautaires à caractère socio-économique. Les besoins déclarés sont relatés par des indicateurs d'équipement des douars et des priorités sociales. Afin de faire face à la dégradation des conditions de vie, il a été préconisé le recours aux transferts en espèce et en nature, aux emprunts à usage domestique et à la sécurité sociale publique. Une gamme d'indicateurs traduisant les aspects avancés a été enfin proposée, y compris les indicateurs composites, tel que l'Indicateur de Pauvreté Humaine (IPH), très utiles pour les comparaisons entre pays.

L'attention a été attirée, en particulier, sur le ralentissement de l'activité et de la consommation, sur la sélectivité de perfectionnement des ressources humaines, surtout entre les hommes et les femmes, et sur les inégalités au niveau des préoccupations entre les populations urbaines et les populations rurales notamment en matière d'activité, de l'habitat et des infrastructures de base.

Dans l'objectif d'économiser les énergies, l'accent a été mis sur la nécessité d'opérer un choix minutieux des variables pertinentes pour l'intervention. Cette dernière ne pourrait avoir un effet durable sans l'adoption d'une démarche participative intégrant la population au niveau le plus fin et lui permettant surtout de construire un système productif propre et d'éliminer les disparités. Pour ce faire, il a été préconisé, entre autres, l'aménagement de l'espace rural et le soutien aux micro-crédits.

Le thème sur les indicateurs de spatialisation et d'environnement, a évoqué les indicateurs qui se réfèrent à ces deux domaines relativement nouveaux parmi les préoccupations actuelles des instances publiques et de la société civile.

La pression des hommes sur la terre est illustrée par une augmentation continue de la population qui pèse sur l'espace et les ressources naturelles du pays et par l'émergence et l'extension des espaces urbains lisibles à travers la mobilité spatiale. Ces facteurs, accompagnés du progrès industriel et technologique, pèsent en définitive sur l'environnement et les ressources naturelles.

Concernant la spatialisation, les indicateurs ont trait aux aspects relatifs à l'urbanisation, la migration et l'habitat. Ces aspects ont été quantifiés pour mettre en exergue les dangers que représentent l'urbanisation croissante et la mobilité spatiale sur l'espace urbain en termes d'insalubrité et des déséquilibres de la répartition spatiale de la population. Ce qui induit, des hésitations quant à la dotation des milieux d'origine et d'accueil en infrastructures de base. L'accent a été mis par la suite sur les conditions d'habitation des ménages exprimées par des indicateurs de densité et d'état de la résidence et sa dotation en moyens de confort en général.

Quant à l'environnement, les indicateurs qui reflètent son état ont porté sur les thèmes de base à savoir : la quantité et la qualité de l'eau, l'air en termes de rejets gazeux, les déchets solides domestiques et industriels, l'insalubrité et les moyens d'assainissement de l'environnement urbain, l'état du sol et du milieu naturel (déboisement, érosion, surpâturage,...) et le littoral (pression démographique, pollution des eaux marines, érosion...).

Le troisième thème portant sur les indicateurs socio-démographiques, étale les indicateurs démographiques, à savoir les indicateurs liés à la structure et au mouvement de la population, dont l'intérêt majeur réside dans l'élaboration de groupes fonctionnels pour planifier et mettre en place, nombre de projets à caractère collectif conformément à la répartition spatiale et par âge de la population. Il s'agit, entre autres, des groupes d'âges scolaires et ceux liés à l'activité.

L'effet de la mortalité, la fécondité et la migration sur la structure par âge et sexe de la population ont pu être établis ainsi que les indicateurs de nuptialité et d'action sur la fécondité. Les indicateurs sont là pour renseigner sur les équipements collectifs à mettre à la disposition des ménages et des familles en tenant compte de leur nombre, de leur taille et de leur typologie figurent également dans ce thème.

Enfin, il aborde le système d'éducation et de formation qui, malgré les moyens importants qui lui sont alloués, reste déficient; ce qui implique l'urgence d'une adaptation du système à la demande sociale et économique. En outre, la reproche d'absence d'outils précis d'évaluation et d'indicateurs de qualité pour apprécier les réalisations et les besoins de ce système ne cesse de revenir.

Conformément au cadre conceptuel de l'UNESCO, il a été passé en revue les indicateurs relatifs à l'alphabétisation et l'instruction, les indicateurs de participation à l'éducation et les indicateurs d'écoulement et de rentabilité interne ainsi que ceux relatifs aux ressources financières et humaines du système éducatif et de formation. Une observation critique rétrospective et

prospective des indicateurs a été également menée à la lumière des réformes antérieures et celles entreprises récemment.

Sur le plan quantitatif, il ressort que de faibles taux d'alphabétisation et de scolarisation continuent à être enregistrés, surtout en milieu rural et auprès des filles, ainsi que d'importantes déperditions dans les années d'orientation. Sur le plan qualitatif, ce système n'est toujours pas en mesure de répondre aux spécificités locales et régionales, aux aspirations sociales et aux exigences de l'économie nationale.

En dépit des efforts consacrés au développement de services de santé préventifs et curatifs, la santé de la population au Maroc, composante essentielle du développement humain, nécessite l'amélioration d'un certain nombre d'indicateurs. C'est ce que démontrent les thèmes sur la santé de reproduction, la mortalité et l'offre et la demande des soins de santé.

Le déclin de la mortalité que connaît la population marocaine devrait s'accompagner par un changement dans la structure des causes de mortalité. Ce changement entraînera le passage d'une situation où les décès par maladies infectieuses et parasitaires dominent à une situation où les maladies dégénératives, cardiaques, cérébro-vasculaires, les actes de violence et les accidents prendront la première place. Il a été précisé que le concept de la santé est devenu si large qu'il devient trop difficile à appréhender par des indicateurs. En conséquence, on se limite à certains de ses aspects les plus importants.

Les indicateurs retenus pour le suivi et l'évaluation de la mortalité touchent, la mortalité générale, la mortalité fœtale, la mortinatalité, la mortalité des moins de 5 ans, et enfin la mortalité par cause.

Pour ce qui est de la santé de la reproduction, il a été souligné qu'au début des années soixante dix, l'action sur la population était dirigée vers la planification familiale et les mesures concernaient les besoins en contraceptifs et la satisfaction de la demande dans ce domaine. Par la suite, et grâce aux études qui ont démontré la relation entre intervalles génésiques et santé de l'enfant et le niveau élevé de la mortalité maternelle dans les pays en voie de développement, la notion de la santé reproductive s'est imposée. Plus précisément, l'initiative de la maternité sans risque a été considérée comme une stratégie pour réduire la mortalité maternelle et améliorer la santé de la mère et de l'enfant. Cependant, avec la propagation des infections sexuellement transmissibles (IST), une autre dimension de la santé reproductive a émergé.

Les indicateurs sélectionnés pour le suivi et l'évaluation de la santé reproductive ont concerné, la planification familiale, la santé maternelle, l'avortement et les infections sexuellement transmissibles.

Deux principaux enseignements ont été tirés de l'évolution des indicateurs de la santé reproductive et de la mortalité, et se résument en un retard de notre pays dans le domaine de la santé maternelle, et en une différence notable de mortalité par sexe, par âge et par milieu de résidence.

Le thème sur les indicateurs de l'offre et la demande de soins a présenté un modèle théorique montrant les interactions entre l'offre et la demande en soins de santé. Une liste d'indicateurs concernant l'offre et la demande de soins de santé a été proposée ainsi que les

différentes sources de données qui sont à la base des calculs de ces indicateurs. Il s'agit des enquêtes qualitatives auprès des clientes et des prestataires de service, des enquêtes sur la population et la santé, de l'enquête PAPCHILD et du "Système National d'Information Sanitaire" (SNIS), qui a pour objectif la saisie, la transmission, le traitement et l'analyse des données des programmes de santé maternelle et infantile, et de planification familiale.

Conscient du fait que la stratégie d'information, d'éducation et de la communication en matière de population, occupe une place importante pour le soutien de l'exécution des politiques et programmes nationaux de population, le thème sur les indicateurs de l'information, de l'éducation et de la communication (IEC), a présenté l'approche utilisée pour l'élaboration de cette stratégie nationale intégrée et multi-sectorielle. Ainsi il propose trois niveaux en matière de stratégies d'IEC pour l'élaboration des programmes de population : la stratégie sectorielle, la stratégie intersectorielle et la stratégie intégrée et multi-sectorielle.

Concernant les indicateurs de suivi et d'évaluation pour l'IEC, et malgré la carence de littérature concernant ce sujet, des indicateurs quantitatifs et qualitatifs relatifs aux programmes de l'Education en Matière de Population, touchant le secteur formel et non formel et des indicateurs touchant le secteur de plaidoyer ont été présentés.

Le thème sur les indicateurs qualitatifs apporte des éclaircissements d'ordre méthodologique à travers une distinction entre indicateur quantitatif et indicateur qualitatif, ce dernier étant un révélateur social que seule une confrontation en situation concrète permet de déceler.

Le concept d'indicateur qualitatif réfère à une modalité d'appréhension du social: *le paradigme qualitatif* dont les fondements se situent dans des traditions et approches diverses en sciences sociales et en philosophie (compréhension, interactionnisme symbolique, phénoménologie, etc). La démarche qualitative tente de capter les ambiguïtés, les incertitudes et les diversités de l'expérience humaine.

Dans l'éventail d'indicateurs que fournit le paradigme qualitatif, seuls les révélateurs de contexte culturel ont été retenus. Ce choix se justifie par le fait que ces indicateurs sont censés servir dans le suivi et l'évaluation de la politique de population. Car, une bonne connaissance des contextes culturels d'intervention permet une action politique mieux adaptée et appropriée. Les indicateurs présentés concernent cinq domaines clefs de la problématique de la population et du développement: l'IEC, la santé, la mortalité, les rapports sociaux de sexe et enfin, l'espace et l'environnement.

Parmi les recommandations formulées, l'on retient la nécessité d'études microsociales, la participation de l'université en tant que pôle structurant de la région au développement de la recherche qualitative ainsi qu'une intégration systématique des démarches qualitatives dans les enquêtes quantitatives.

Au terme de cet ouvrage riche et diversifié, nombre de points d'ombre ont été éclairés. Certes, une panoplie d'indicateurs a été mise au point, mais bien d'autres ont été proposés dans le but de mettre à la disposition de la Commission Supérieure de la Population et de ses organes constitutifs, un système d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs et des mécanismes d'estimation des données nécessaires à leur calcul sur la base des opérations permanentes (statistiques ou administratives) et ce au niveau national, sectoriel et régional.

Ceci dit, le nombre d'indicateurs à construire et la complexité de leurs techniques de construction dépendent du nombre de dimensions que comporte le phénomène et du degré de complexité et de généralité des concepts qui s'y rapportent. En effet, les dimensions observables sont facilement traduites en des caractéristiques mesurables. Le processus d'observation et de collecte d'informations sur ces caractéristiques traduites en variables conduit à l'obtention de la valeur de l'indicateur moyennant des règles d'agrégation et de transformation sur les observations brutes.

Complété des remarques et suggestions formulées par les intervenants lors de l'atelier de travail, le système d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs de suivi et d'évaluation de la politique de population au Maroc est présenté à la fin de cet ouvrage.

Les chercheurs ayant contribué à l'élaboration de ce document, sous la direction de Monsieur **Ahmed NOUIJAI**, Directeur du Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (CERED), sont Messieurs : Ali EL YOUBI, Démographe; Mustapha BERROUYNE, Statisticien-Démographe; El Hassan EL MANSOURI, Géographe; Mohamed MGHARI, Statisticien-Démographe; Noureddine HARRAMI, Anthropologue; El Mostafa TOGUI, Géographe; Brahim EL MOUAATAMID, Statisticien-Démographe; Mohamed DOUIDICH, Statisticien-Economiste ; Mostapha TYANE, Médecin; Abdelghani EL MAROUFI, Géographe.

On ne peut terminer cet ouvrage sans rappeler la contribution du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), pour l'appui matériel qu'il a bien voulu allouer à cette réalisation. Qu'il en soit remercié à cette occasion.